

N.05

Le Val & VOUS

BULLETIN TRIMESTRIEL DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DU VAL DE MORTEAU

URBANISME

**La Loi Climat
et résilience**
Présentation
générale et
implications
locales

ÉCONOMIE

Les élus de l'Agglomération
Urbaine du Doubs (AUD)
ont engagé les démarches
pour se doter d'un
**schéma de coopération
transfrontalière**



INTERVIEW

**Laurence
Pequignet,**
Présidente
de l'Office de
Tourisme du
Pays Horloger





Mesdames, Messieurs,
Chers Habitants du Val de Morteau,

J'ai le plaisir de vous présenter la cinquième édition du bulletin trimestriel de la Communauté de communes du Val de Morteau (CCVM). Une lecture appréciée des habitants pour sa mise en valeur du travail effectué au sein de notre territoire.

Ce nouveau numéro portera une attention particulière sur l'activité économique et la question de l'emploi. La journée des Ambassadeurs de la Construction (BTP) ainsi que les journées de l'industrie sont le fruit d'un travail soutenu et d'un attachement véritable avec les entreprises du Val de Morteau. D'autre part, a eu lieu pour la première fois le Forum Jobs d'été coorganisé avec la MJC de Morteau. Je tiens à souligner, par le succès de cette manifestation, le rôle important des acteurs du territoire au développement des besoins de nos jeunes.

La Communauté de communes du Val de Morteau s'imprègne également des questions environnementales à travers de nombreuses actions. L'instauration du Plan Climat (PCAET) pour l'adaptation au changement climatique, la journée de nettoyage de printemps du Val de Morteau, la Bourse aux matériaux, et l'installation de composteurs collectifs, sont autant d'événements qui témoignent d'une grande implication et mobilisation écologique de la part de la population. Par ailleurs, l'étude de la future déchèterie recyclerie prendra en compte les objectifs environnementaux souhaités pour le bien commun.

Enfin, pour lutter contre la désertification médicale, la Communauté de communes s'engage pleinement à travers la création et l'ouverture de nouvelles infrastructures. Le cabinet éphémère, qui a ouvert ses portes le 16 juin, permettra de répondre au besoin de chaque habitant du Val de Morteau d'accéder à un médecin généraliste. La maison des internes et des soignants, ouverte depuis le 30 avril, se donne quant à elle pour objectif ultime de promouvoir l'installation des jeunes médecins sur notre territoire.

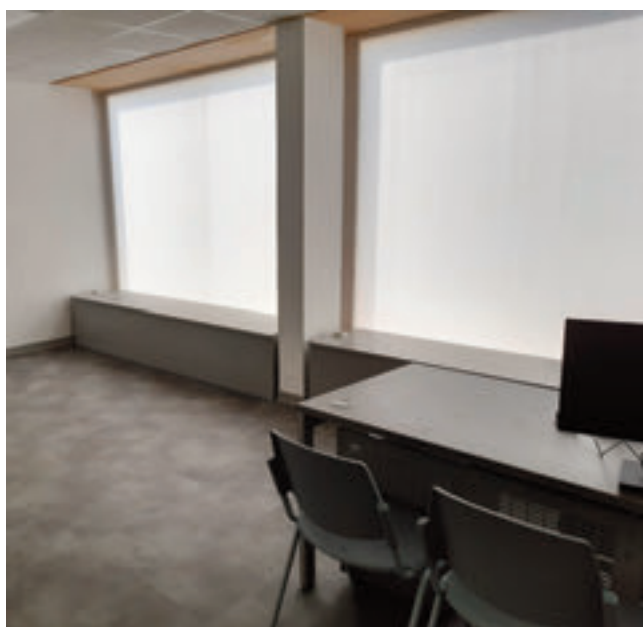
Mesdames, Messieurs, chers Habitants du Val de Morteau,
je vous souhaite une excellente lecture. ■

Cédric BÔLE
*Président de la Communauté
de Communes du Val de Morteau.*

Bien Cordialement
A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'C. Bôle', with a stylized flourish below it.

Le cabinet médical éphémère

Un comité de pilotage relatif à la mise en place d'un cabinet médical éphémère a été lancé à l'automne 2021 dans le but d'apporter une réponse temporaire aux besoins de soins de premiers recours et de venir en soutien des praticiens en exercice sur le Val de Morteau.



Le cabinet médical éphémère situé 4 rue de la Louhière à Morteau a ouvert ses portes le jeudi 16 juin dernier. Il apporte une réponse temporaire à la population pour pallier aux départs récents et à venir de médecins généralistes.

Plusieurs médecins retraités et remplaçants se relaient pour accueillir la patientèle tout au long de la semaine.

En pratique :

- Les consultations ont démarré le 16 juin
- Sur RDV uniquement – par téléphone au : 03.81.47.81.70
- Les patients sont invités à présenter leur carte vitale et leur carte mutuelle lors de la consultation.
- Les patients consultant au sein du cabinet médical éphémère ne peuvent pas déclarer comme médecin traitant l'un des praticiens y exerçant.

Ce dispositif, porté par la Communauté de communes du Val de Morteau est soutenu financièrement par l'Agence Régionale de Santé et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie. ■



DEMOGRAPHIE MEDICALE SUR LE VAL DE MORTEAU

L'évolution de la densité de médecins généralistes sur le Val de Morteau est très nettement inférieure à la moyenne régionale. De ce fait, le nombre de patients sans médecin traitant sur le territoire est élevé. En effet, la part des 17 ans et plus sans médecin traitant est de 21,9% sur la CCVM contre 11,6% pour le département et 11% pour la région*.

Le nombre de patients par professionnel est alors très important : 2 671 patients par médecin généraliste sur le Val de Morteau, alors que les moyennes départementales, régionales et nationales ne dépassent pas 1 700 patients par médecin*.

A noter que ces chiffres élevés concernent aussi les autres praticiens que sont les infirmiers ou encore les kinésithérapeutes.

Ainsi, au vu des départs annoncés de trois médecins généralistes d'ici la fin juin 2022, associé au fait que le territoire de la Communauté de Communes du Val de Morteau est inscrit en Zone d'Intervention Prioritaire par l'ARS, un travail de fond a été mis en place par la CCVM, l'ARS, avec le support du Contrat Local de Santé.

Plusieurs objectifs ont été déterminés dans le processus :

- Apporter un soutien à l'exercice médical sur le Val de Morteau
- Amorcer une dynamique de travail en exercice coordonné sur le territoire
- Proposer des axes de travail en lien avec les difficultés ressenties par les médecins
- Développer l'attractivité du territoire pour l'accueil et l'installation de nouveaux médecins. ■

* Source : Rézone CPTS, CNAM année 2021

La maison des internes et des soignants

La Ville de Morteau a récemment créé sa Maison des Internes et des Soignants, dispositif d'accompagnement au logement des internes pendant leurs stages semestriels en cabinet libéral de médecine générale. Ce dispositif, aussi innovant qu'il soit, va aussi pouvoir profiter de manière temporaire aux personnels soignants à l'occasion d'un remplacement, d'une permanence ou d'une prise de poste. Il pourra accueillir jusqu'à 5 personnes.



Réhabilitée aux normes de performance énergétique, grâce au soutien de financeurs publics, la maison est idéalement située, à quelques mètres de l'hôpital et de la maison médicale. Elle peut accueillir jusqu'à trois étudiants dans la « maison commune » composée d'espaces privatifs et pièces de vie collectives. En complément, deux studios attenants à la maison peuvent héberger deux professionnels de soins. Les lieux sont meublés et équipés, le tout à des tarifs accessibles. Les personnes hébergées à la maison des internes et des soignants bénéficient également d'espaces extérieurs : pelouse, terrasse et garage. Les étudiants qui intègrent la maison





reçoivent aussi un pass découverte du Val leur permettant de découvrir l'offre culturelle, sportive et de loisirs du Val de Morteau, l'objectif étant de leur donner envie de s'installer sur notre territoire.

La durée d'accueil et d'hébergement peut être variable, d'une nuit à six mois. Les réservations se font sur le site de la Ville de Morteau : <https://www.morteau.org/vos-services/maisondessoignants/>



La maison a ouvert le 30 avril dernier. Elle accueille actuellement deux jeunes internes en médecine générale en stage de 6 mois auprès des cabinets de Morteau et Villers-le-Lac. Charles et Ilias sont étudiants à la Faculté de médecine de Besançon, ils logeront à Morteau durant toute la durée de

leur stage.

Une cérémonie d'inauguration s'est tenue le 5 mai dernier afin de remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ce projet (financeurs, élus, entreprises, architecte, Hôpital, médecins, services de la Ville ...). ■

Laurence Pequignet, Présidente de l'Office de Tourisme du Pays Horloger

Bonjour Madame Pequignet, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je suis franc-comtoise, née dans la Vallée du Lison à côté de Nans Sous Sainte-Anne. J'ai fait des études de communication et mon stage de fin d'études m'a amenée à Morteau au sein de l'entreprise Pequignet, où j'ai rencontré mon mari, Emile Pequignet, et n'en suis plus jamais repartie !

A la naissance de notre fille, nous avons eu envie de nous recentrer sur notre famille, dans ce cocon familial du Pré Oudot. Le lieu se prêtant à l'accueil, nous avons alors décidé, en 1996, de créer la structure de Maison d'hôtes. Nous avons aujourd'hui un classement Gîte de France - cinq épis, avec une possibilité d'accueil de 15 personnes.

Il était donc assez naturel pour moi, avec mon bagage scolaire (marketing-communication) et mon expérience touristique, de m'impliquer au niveau de l'Office de Tourisme. J'ai d'abord intégré le bureau de l'Office du Val de Morteau et puis il y a cinq ans, lorsque les offices de Morteau, Maiche et Saint Hyppolite ont fusionné, il m'a été proposé d'être Présidente. J'avoue que je n'y avais

jamais pensé auparavant mais l'idée m'a vraiment enthousiasmée !

Pourquoi cette fusion ?

L'idée de la fusion, initiée par Annie Genevard, était de parler d'un même langage à la dimension d'une destination touristique. Le Pays Horloger, sur la frontière franco-suisse a une unité de valeurs, de paysages, de traditions qui permet de parler d'une même voix.

Ce sont les équipes et les anciens Présidents des différents Offices qui ont été invités à construire ce nouvel Office de Destination. Ce travail collectif a créé une belle équipe, régulièrement citée en exemple pour sa façon de travailler et de mettre en avant sa destination à l'échelle du Département et de la Région.

Le résultat de cette fusion est plutôt positif. Nous commençons aujourd'hui à entendre parler de la "Destination Pays Horloger". Même s'il y a encore beaucoup à faire, je me réjouis toujours lorsque j'entends à la radio : "En Pays Horloger, il va faire beau aujourd'hui". Il y a encore cinq ans en arrière, le Pays Horloger ne faisait pas sens. Aussi, nous avons aujourd'hui l'immense chance d'entrer dans un Parc Naturel Régional

du Doubs Horloger créant une belle dynamique, une volonté politique de faire avancer l'activité touristique sur notre territoire.

Présentez-nous l'équipe de Destination Pays Horloger

L'Office de Tourisme est une association composée de plusieurs collèges : élus, socioprofessionnels et bénévoles.

L'équipe de l'Office est aujourd'hui composée de 7 salariées (uniquement des femmes) réparties sur quatre bureaux. Morteau et Maiche sont ouverts toute l'année, Villers-le-Lac et Saint Hyppolite sont ouverts uniquement pendant la haute saison estivale. Notre siège social est au Russey. Nous complétons notre équipe avec le recrutement de saisonniers durant les périodes de forte activité.

Chaque salariée est amenée à faire de l'accueil puisque c'est notre mission principale. Mais toute la préparation de la promotion de la Destination Pays Horloger incombe aussi à cette équipe. Ainsi, chaque professionnelle a une spécialité qui permet de faire du travail de fond, utile à la promotion de notre Destination : direction, ressources humaines, comptabilité, taxe de séjour, démarche qualité, relations avec les socio-professionnels, stratégie d'accueil, animation d'événements, observatoire et collectes de données, communication, et tourisme...

Le territoire est grand puisqu'il compte 68 communes. L'équipe va donc régulièrement sur le terrain à la rencontre des nombreux professionnels du tourisme pour découvrir leurs activités : "mieux connaître les sites pour mieux en parler".

Et vous alors, quel est votre rôle en tant que Présidente ?

Mon rôle de Présidente est de donner le cap et faire la promotion de la Destination Pays Horloger du mieux que je peux. Je représente l'Office de Tourisme à l'extérieur. J'aime participer aux réunions d'équipe lorsque mon





agenda le permet.

Quels sont vos partenaires ?

Nos partenaires principaux sont le Parc Naturel Régional Doubs Horloger et les trois communautés de communes que sont le Val de Morteau, le Plateau du Russey et le Pays Maîchois.

Quel est le bilan de la saison hivernale 2021-2022 ?

La saison hivernale s'est très bien passée. Un enneigement court mais avec une très belle fréquentation. Nous avons aujourd'hui deux sites principaux, très bien organisés que sont Le Gardot à Montlebon et la Combe Saint Pierre à Charquemont. Le Gardot, en lien avec la station de

ski alpin du Meix Musy, a une belle équipe dynamique qui permet d'avoir une belle attractivité des visiteurs locaux et des touristes, attractivité qui se développe en 4 saisons.

Nos bureaux ont accueilli plus de 1 700 visiteurs, en majorité originaires de la région Bourgogne-Franche-Comté. Cet hiver, nous avons eu la chance de bénéficier d'un film promotionnel et de mini vidéo thématiques, financés par le Pays Horloger, qui ont permis de mettre en avant les atouts des pratiques sportives de la destination, de leur diversité et de la convivialité à les vivre en Pays Horloger. Ces supports ont été largement partagés et appropriés par les acteurs du tourisme hivernal.

Quels sont les actualités de l'office de Tourisme ?

Nous travaillons actuellement à la préparation de la saison estivale avec notamment la reconduction des marchés nocturnes sur 6 communes (le 02/07 à Villers-le-Lac et le 20/08 à Morteau) et l'accueil des touristes sur des points de vue avec dégustation de produits régionaux.

Autre actualité, nous avons récemment signé notre convention d'objectifs 2022-2025 avec le Parc Naturel Régional. L'idée est de toujours mieux développer l'activité touristique de Destination Pays Horloger. En terme de communication et de promotion, notre stratégie marketing est directement liée à celle du Parc Naturel Régional mais aussi très en lien avec le collectif Montagne du Jura. La destination Pays Horloger s'inscrit dans cette démarche collective. Enfin, nous avons un très beau site internet que nous continuons de promouvoir largement : <https://www.pays-horloger.com/>

Vos projets pour l'avenir en tant que Présidente ?

De nombreux projets sont en cours de développement. J'ai vraiment à cœur de développer la démarche éco-responsable avec l'équipe en réduisant notre documentation dans les bureaux des Offices pour faire du conseil plus dirigé. Aussi, l'équipe met en place des ateliers de professionnalisation des socio-professionnels notamment autour de cette thématique. Ce thème contribue à une identité commune du territoire.

Au niveau de la communication nous avons pour projet de créer un magazine de Destination qui remplacera peut-être notre guide touristique.

Enfin, nous menons cette année un projet de classement de l'Office afin de permettre à la Ville de Morteau de devenir "commune touristique". Nous visons l'obtention de ce label d'ici la fin de l'année. ■



La journée BTP ARIQ

Le vendredi 15 avril 2022 a eu lieu la journée des Ambassadeurs de la Construction à Morteau organisée par l'ARIQ BTP et Constructys.

Cette journée ouverte aux prescripteurs permet de mieux connaître les métiers du BTP pour les valoriser auprès des demandeurs d'emploi.

Les échanges du matin avec Philippe Jacquot de l'entreprise Ruggeri et la visite de Préfa 25 aux



Fins ont permis de montrer la volonté des entreprises d'ouvrir leurs portes et de former les nouveaux salariés pour acquérir des compétences mais aussi pour progresser dans l'entreprise. Le témoignage d'un chef de chantier arrivé manœuvre dans l'entreprise a mis en lumière les savoir-faire recherchés.

Enfin, Xavier Billod de la Serac et Bertrand Journot de l'entreprise

Balossi-Marguet ont présenté leurs structures et leurs besoins.

Cédric Bôle, Président de la CCVM et Christelle Vuillemin, élue communautaire en charge du développement économique, sont intervenus pour indiquer entre autres que l'organisation de journées comme celle-ci était importante pour tous, pour créer du lien entre les structures et soutenir les entreprises dans leurs recherches de salariés. ■

Entreprise d'entraînement pédagogique du GRETA

Le GRETA a ouvert en janvier la première formation de ce type à Morteau.

Il s'agit d'une « auto-école » de l'entreprise, où les stagiaires peuvent travailler sur des cas concrets de commandes, devis, factures... en échangeant avec les autres entreprises du Réseau national français des Entreprises d'Entraînement ou Pédagogiques (REEP).

Le concept des Entreprises d'Entraînement ou Pédagogiques s'est développé en France depuis quelques années et il compte 110 Entreprises

d'Entraînement® créées à ce jour. Il vise une pédagogie du savoir-faire et du savoir-être, individualisée, complétée par un accompagnement personnalisé.

A l'issue des 6 mois de formation, les stagiaires peuvent passer différentes certifications dans le Tertiaire :

- ASCA Assistant d'Administration et de Comptabilité
- ASCOM Assistant PME/TPE d'administration et de communication commerciales
- UC Paye
- Certificat Voltaire (orthographe)



Les retours des stagiaires comme des formateurs sont très positifs, comme ont pu le constater Cédric Bôle et Christelle Vuillemin, qui ont rendu visite au groupe à plusieurs reprises. ■

Le 1^{er} forum jobs d'été

Les besoins de la jeunesse sont une préoccupation constante des structures et des élus du territoire.

Les différents diagnostics menés depuis deux ans auprès des jeunes de 15 à 25 ans sur le Val de Morteau ont fait ressortir un réel manque d'informations sur leurs droits, les aides auxquelles ils peuvent prétendre, les structures exis-



tantes pour les accompagner dans leurs projets, mais aussi le souhait d'avoir un lieu qui leur soit dédié, en dehors du cadre scolaire et de toute administration.

La MJC, la Ville de Morteau et la Mission Locale ont donc développé une offre pour répondre en proximité à ces besoins : l'Info Jeunes Val de Morteau, qui s'installera prochainement sur le territoire. Un comité de pilotage, réunissant les élus des 8 communes du Val de Morteau ainsi que tous les organismes en lien avec la jeunesse (collège, lycée, Rés'ado, Greta, Mission Locale, Département, etc..) travaille sur la mise en place de l'Info Jeunes.

Pour rester au plus près des jeunes et soutenir les employeurs dans leur démarche de recrutement estival, l'Info Jeunes Val de Morteau a proposé sa première action, un Forum Jobs d'Été. Il s'est tenu à l'Escale à Morteau le vendredi 15 avril dernier, de 14h à 18h.



Une dizaine d'entreprises étaient représentées et ce ne sont pas moins de 100 personnes qui sont passées de stand en stand à la recherche du contrat adapté pour cet été. Les entreprises ont été satisfaites et les jeunes, le plus souvent accompagnés d'un parent, sont repartis avec des propositions intéressantes pour travailler cet été sur le secteur. ■

Les Journées de l'Industrie

La Communauté de Communes du Val de Morteau a organisé les 19 et 20 mai 2022 avec le soutien de la Région Bourgogne-Franche-Comté, les Journées de l'Industrie, de 9h à 17h, à l'Escale à Morteau, pour promouvoir les savoir-faire locaux et développer l'attrac-

tivité des métiers de l'Industrie auprès des collégiens, lycéens, demandeurs d'emploi et grand public.

Dans ce cadre plusieurs actions étaient prévues autour des formations, de la découverte des métiers et des entreprises de notre territoire à travers un parcours piéton :

- Visite des ateliers de l'entreprise Plastivaloire et d'ateliers de formation
- Présence du camion de l'UIMM, unité mobile de formation et de sensibilisation à l'industrie de demain
- Organisation à l'Escale d'une présentation des formations industrielles présentes sur le Val de Morteau
- Stands de présentation des entreprises industrielles du Val, et des partenaires de l'Emploi. ■



Haut-Doubs repassage

Actuellement, le dispositif ACI repose sur un double conventionnement entre l'Association Haut-Doubs repassage et l'Etat, via la DREETS, ainsi que le Conseil Départemental du Doubs.

Ce dispositif permet à l'association d'employer des personnes en difficultés d'insertion professionnelle. Grâce à l'action de l'association, les personnes accueillies reprennent une activité salariée, sur un rythme adapté en lien avec leur problématique (24 heures hebdomadaires minimum).

Ainsi, elles peuvent développer des compétences transversales pour permettre un retour vers l'emploi. Pour ce faire, les personnes recrutées bénéficient d'un contrat de travail avec la structure en tant que salarié polyvalent. De cette manière, chacun intervient sur les différentes activités :

- La collecte textile : récupération de tout type de textile – vêtements, linge de maison et accessoires (sacs à main et chaussures)
- Le repassage – Pressing
- La boutique de vêtements de seconde main
- La retouche – couture – confection
- La création – Upcycling



L'Atelier et Chantier d'Insertion reposent également sur une activité originale. En effet, une activité de création a été mise en place. Elle consiste à utiliser une partie du textile collecté pour créer des vêtements ou autres accessoires plus singuliers comme des lingettes, sopalin, totbag. Tous ces accessoires sont mis en vente au sein de nos boutiques et accessibles à la clientèle (particuliers ou professionnels), mais également sur des manifestations de ventes artisanales, expositions locales.

L'accompagnement technique et professionnel

L'association Haut-Doubs repassage est conventionnée pour accueillir une quarantaine de personnes et leur permettre un retour à l'emploi durable.

Au quotidien, les salariés en insertion sont accompagnés par des encadrantes techniques et des assistantes techniques. Le binôme technique travaille en lien avec une conseillère en insertion professionnelle, dont le rôle est de s'entourer de l'ensemble des parties prenantes pour aider les salariés à construire leur projet professionnel. Elle les accompagne dans l'élaboration de leurs CV, leurs techniques de recherches d'emploi, la valorisation de leurs savoirs et compétences, des freins à l'accès à l'emploi... Ce travail collégial permet aux salariés d'être acteurs de leur parcours, ce qui optimise leur retour vers un emploi durable. ■



HAUT DOUBS REPASSAGE



7 Avenue Charles de Gaulle
25500 MORTEAU

Future déchèterie - Réemploi

Des ENJEUX AMBITIEUX !

Allonger la durée de vie des objets, réutiliser, recycler, réparer...



La plateforme, située au Bélieu, regroupera les fonctions suivantes :

RECYCLERIE
MATÉRIAUTHÈQUE
ATELIERS DE RÉPARATION
DÉCHÈTERIE
ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES
CRÉATION D'EMPLOIS

Le projet répondra à des enjeux multiples et contribuera au développement du territoire :



Mobilisation citoyenne dans le Val de Morteau : Les citoyens placés au cœur du développement du réemploi des objets & matériaux !

Une étude de terrain a permis de mettre en lumière les quantités d'objets réceptionnés en déchèterie qui pourraient être réutilisés au lieu d'être jetés. Economiser nos ressources est un objectif au cœur de l'action menée par la Communauté de Communes et Préal Haut-Doubs. Il s'agit là d'un enjeu majeur pour réduire l'impact de l'homme sur l'environnement.

Préal, la Communauté de Communes du Val de Morteau et la Communauté de Communes du Plateau du Russey travaillent depuis plusieurs mois sur le développement du réemploi des objets et matériaux, et sur l'évolution du service déchèterie.

Une étude d'opportunité menée conjointement par les trois structures en 2021 a révélé la nécessité de mener un projet d'infrastructure nouvelle

incluant sur le même lieu une recyclerie, une matériauthèque, une déchèterie, des espaces permettant la sensibilisation et la rencontre d'acteurs sur site. Ce nouvel équipement desservira un bassin de vie de plus de 28 000 habitants. Il sera structurant pour le territoire et répondra à des besoins en matière de réduction du gaspillage, de préservation de nos ressources et de valorisation de nos déchets. Véritable pôle de réemploi et d'économie circulaire, le site devra être exemplaire, et ouvrir des pistes en matière de construction durable. Il s'agit de doter le territoire d'un exemple grandeur nature de conception durable, et de mise en œuvre des matériaux et techniques constructives minimisant l'impact sur l'environnement. Les deux communautés de communes

et Préal Haut-Doubs ont choisi de laisser les habitants et les acteurs du territoire imaginer les usages du projet, la structuration juridique et financière et de participer à la gouvernance. Parier sur l'audace du territoire, faire émerger des idées, confronter les points de vue, imaginer des solutions concrètes pour moins jeter, pour réemployer, réparer, détourner, donner... Pari réussi ! Plus de 50 personnes ont participé aux réunions organisées autour de Morteau et Le Russey en décembre 2021 : les projets vont éclore à partir des idées et des besoins du territoire !

Déjà une vingtaine de personnes souhaitent s'impliquer bénévolement, d'autres dans la structuration du projet, en parallèle de plusieurs partenariats professionnels... ■

Il n'est jamais trop tard pour rejoindre le projet ! N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez vous impliquer.

- <https://www.reemploi-morteau-russey.fr>
- <https://www.facebook.com/reemploi.morteau.russey/>
- <https://www.instagram.com/accounts/login/?next=/reemploi.morteau.russey/>

Journée de nettoyage de Printemps du Val de Morteau

Après un premier report pour cause de neige le samedi 2 avril, la journée de nettoyage de printemps du Val de Morteau a enfin pu avoir lieu le samedi 23 avril sous un temps moins froid mais malheureusement toujours très maussade.



Pour la première fois, les 8 communes organisaient leur journée de nettoyage le même jour. En moyenne, une trentaine d'adultes, particuliers ou membres d'associations locales, se sont mobilisés sur chacune des communes. De plus, le même jour à Morteau, la Gaule Mortuacienne a organisé, en concordance avec la Communauté de Communes, son traditionnel nettoyage des rives du Doubs.

La majorité des enfants des écoles primaires, ainsi que des élèves des collèges et du lycée de la communauté de communes ont également prêté mains fortes dans le courant de la semaine pour rendre à notre envi-



ronnement la beauté qui le caractérise et qu'il mérite. A eux tous, près de 2 tonnes de déchets ont pu être ramassées ! Un grand merci à tous ces courageux.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, sous une météo nous l'espérons plus clémente, pour une nouvelle journée de mobilisation pour la nature. ■



Bourse aux matériaux

Nouvelles dates : 16 et 17 septembre



Cet événement, coorganisé par la Communauté de Communes du Val de Morteau, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la Chambre de Commerce et d'Industrie et PRÉVAL, dans le cadre du Programme Synergies Inter-Entreprises, représente pour les entreprises partenaires une opportunité de communication, à travers une démarche d'économie des ressources. La Bourse aux matériaux permet aux entreprises et artisans de remettre à la vente les articles sortis des circuits commerciaux classiques à travers un événement ayant fait ses preuves sur d'autres territoires. Les particuliers ayant des projets d'aménagement sont les premiers intéressés par cette démarche. Participant à améliorer la gestion des déchets, elle constitue une action forte en pleine cohérence avec le Plan Climat Air Energie Territorial, document stratégique favorisant la transition écologique de notre territoire. ■

Installation de composteurs collectifs

Un tiers de biodéchets (déchets alimentaires et végétaux) se retrouvent dans nos poubelles d'ordures ménagères. Végétaux, restes de repas, épluchures de légumes sont pourtant une ressource pour nos espaces verts et espaces de jardinage. Ils peuvent être réduits et valorisés.

LES DÉCHETS VERTS SUR NOTRE TERRITOIRE C'EST :

- 60 à 80 Kg/hab/an selon les années
- 8 728 tonnes de déchets verts valorisés par Préval en 2019
- 21 % des apports en déchèterie
- 39 € HT / tonne pour le transport et la valorisation en co-compostage

Leur réduction est un axe prioritaire, et complémentaire au développement du compostage de proximité des biodéchets...

Depuis le début des années 2000, Préval agit sur ce volet, notamment à travers les actions de développement du compostage individuel (ventes de composteurs à tarif préférentiel, création et animation de placettes de démonstration), et le développement de sites de compostage en pied d'immeuble.

A Morteau un chalet de compostage partagé a été installé sur l'espace public en 2019, depuis ce sont 82 foyers inscrits qui l'utilisent et 50 foyers sur liste d'attente. En 9 mois 2 372 kg de biodéchets ont ainsi été détournés de la collecte des ordures ménagères.

Cette expérimentation du compostage partagé sur l'espace public est prometteuse et il a été décidé d'expérimenter le déploiement de composteurs collectifs sur le territoire de la CCVM :

- Pour la commune de Morteau : Agrandissement du site des Charrières, installation de 3 nouveaux sites : Tremplin, parking de Casino et parking de l'aire de jeux face au cimetière rue Sainte Marie.
- Pour la commune des Gras : 1 nouveau site et 1 site à l'école
- Pour la commune de Montlebon : 1 nouveau site rue de la Sablière. ■

Compost'en fête

Dans le cadre du déploiement du compostage de quartier sur le territoire de la CCVM, la Ville de Morteau et Préval ont organisé

une journée festive autour du compostage le samedi 14 mai.

Des distributions de bio-seaux ont eu lieu sur les 4 sites d'installation des composteurs collectifs.

La municipalité de Morteau et les élus de Préval ont inauguré le site du quartier du Tremplin.

Plusieurs animations ont été proposées aux habitants, petits et grands, sur le thème de la nature, du jardin, du compostage.

Une belle réussite, avec plus de 70 nouveaux bio-seaux distribués. ■



Schéma de coopération transfrontalière

Les élus de l'Agglomération Urbaine du Doubs (AUD) regroupant les territoires de la Communauté de Communes du Val de Morteau et des deux agglomérations suisses de La Chaux-de-Fonds et Le Locle ont engagé les démarches pour se doter d'un schéma de coopération transfrontalière (SCT).

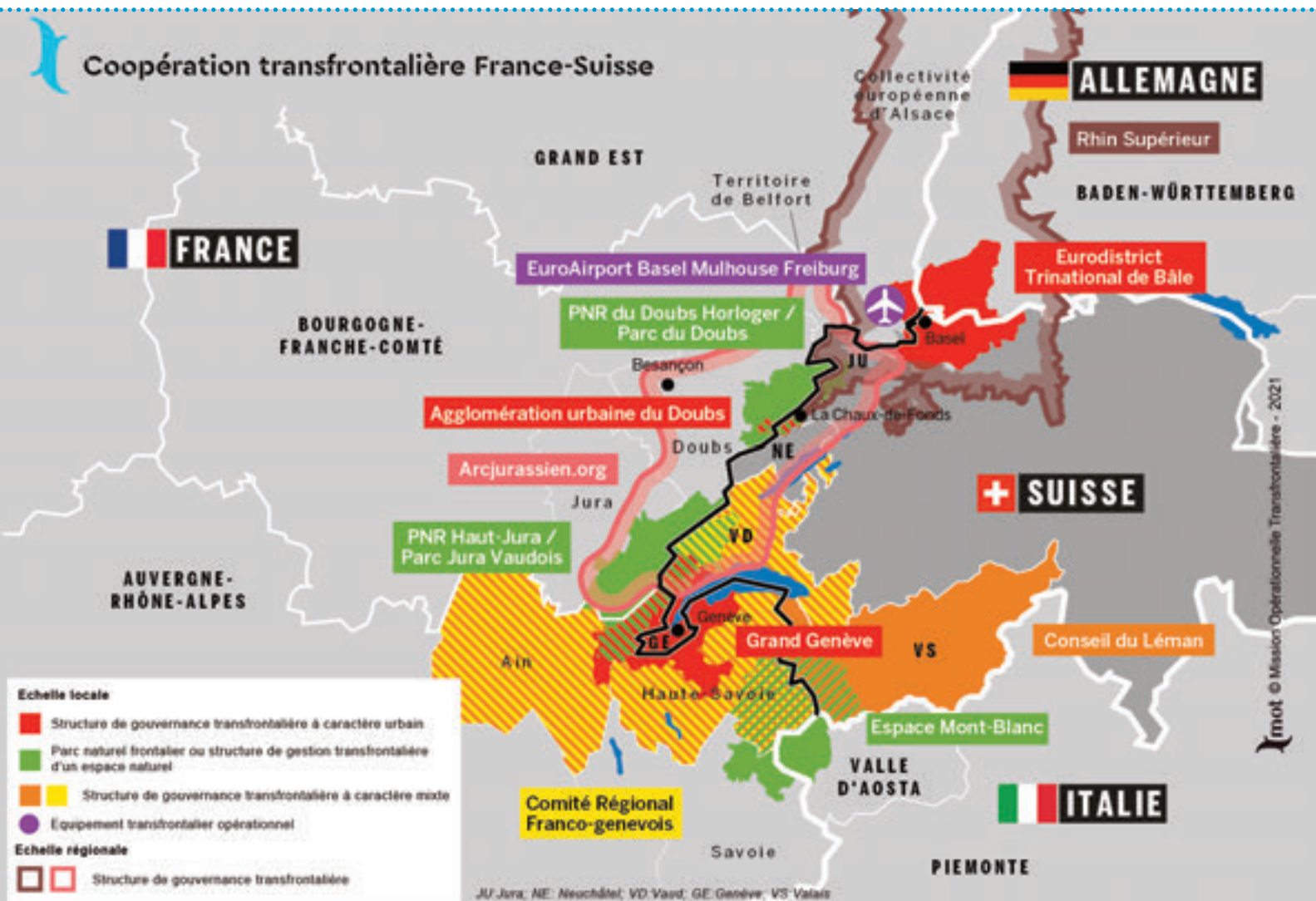
C'est un document stratégique de coordination pour la réalisation d'actions transfrontalières qui s'inscrit totalement dans les programmes européens de réduction des obstacles à la frontière franco-suisse.

L'AUDAB (Fr) et Objectif:Ne (CH), agences d'urbanisme seront nos partenaires pour la réalisation de ce document de coopération.

La méthodologie définira un diagnostic et les enjeux pour notre territoire avec l'organisation d'ateliers d'acteurs transfrontaliers sur des thématiques choisies et des actions à mener afin de formaliser ce SCT à l'échelle de notre territoire.

Avec de belles ambitions, celles par exemple de :

- Faciliter la vie de nos habitants et de nos entreprises, (mobilité, économie...).
- Forger une appartenance transfrontalière.
- Relever les défis de la transition écologique, de la gestion des ressources et espaces partagés.
- Promouvoir l'excellence et notre rayonnement territorial.
- Soutenir les « petits projets transfrontaliers » à destination des acteurs du monde associatif ou éducatif.
- Accéder à une offre de soins de qualité.
- S'appuyer sur nos atouts de l'espace montagne en développant l'offre touristique.
- Etc...



Le planning prévisionnel pour cette réalisation se lissera sur les années 2022-2023. Les populations seront invitées à participer largement à ces travaux et à l'élaboration du dossier. ■

Comment faire mieux ensemble et pour tout le Val ?

La Communauté de Communes souhaite se doter d'un schéma de mutualisation partagé avec ses huit communes. Les objectifs sont de renforcer le co-développement et la complémentarité entre la CCVM et ses communes, améliorer le service rendu à la population, optimiser et rationaliser l'action publique, rendre le lien communes-CCVM plus efficient ou encore maîtriser les dépenses publiques par le regroupement des achats.



Les premiers travaux de réflexion autour de la mise en place de ce schéma ont débuté en février 2022

Toutes les communes y participent, représentées par des élus et des agents.

Des axes prioritaires ont d'ores et déjà été mis en avant :

- o Groupement d'achats
- o Banque de prêts de matériels
- o Pool de ressources aux communes (ingénierie, remplacements)
- o Informatique et télécommunication
- o Petite Enfance

Les étapes de concrétisation du schéma se poursuivent, avec pour objectif de planifier des actions concrètes de mutualisation d'ici la fin du mandat.

Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance

Malgré une année complexe, le CISPD a, grâce à la contribution de tous les partenaires, développé de nombreux projets.

Le groupe de travail Jeunesse et Prévention a poursuivi son opération de sensibilisation sur l'usage des écrans « Les écrans et moi ». Semaine d'auto-évaluation, conférence, théâtre forum et message de sensibilisation favorisent progressivement la prise de conscience quant à l'utilisation de ces nouveaux outils. La sensibilisation se poursuivra à l'automne par des ateliers Parents-Enfants animés par l'association Tinternet : cyberdépendance, cyberharcèlement, réseaux sociaux, fakenews et identité numérique seront abordés lors de ces séances.

De plus, ce groupe travaille sur le projet d'aménagement de la gare routière visant à sécuriser et rendre plus agréable l'espace pour les 2 500 jeunes qui la fréquentent chaque



jour.

Le groupe de travail Délinquance éditera très prochainement son dépliant d'information à destination des victimes de violences conjugales. Cette instance a également permis la coordination pour couvrir le territoire en matière de vidéoprotection afin de mutualiser les moyens et lut-

ter ainsi au mieux contre la délinquance itinérante.

Le projet propose l'équipement de 9 sites à l'échelle de la CCVM.

Enfin, les réflexions menées dans le cadre de cette instance ont conduit à l'organisation d'une demi-journée de formation animée par les services de gendarmerie sur le thème de la radicalisation (mieux repérer et signaler).

Le groupe de travail Sécurité et tranquillité publique travaille essentiellement sur le vivre-ensemble. Les nuisances sonores et les intolérances des administrés sont un vrai fléau. Si la répression est parfois nécessaire, les membres de ce groupe de travail proposent des actions préventives : fête des voisins, formation de gestion pacifique des incivilités, guide du bien-vivre-ensemble... ■



Travaux d'assainissement et d'eaux pluviales 2022

La Communauté de Communes engage chaque année des travaux pour améliorer le réseau de collecte des eaux usées et d'eaux pluviales. Le programme de travaux 2022 a été validé lors du dernier conseil communautaire.

Pour l'année 2022, la Communauté de Communes du Val de Morteau poursuit les travaux de réduction des apports d'eaux claires parasites sur les secteurs suivants :

- Commune de Grand'Combe Château, renouvellement du réseau d'eaux usées secteur Pré Rondot ;
- Commune de Villers-le-Lac, renouvellement du réseau d'eaux usées Rue Pierre Berçot ;
- Commune de Villers-le-Lac, mise en réseau séparatif Rue du Lac ;
- Commune de Villers-le-Lac, mise en réseau séparatif Rue des Châteaux d'eau et Rue Paul Moutarlier.

De plus, dans le cadre de l'urbanisation du territoire et en relation avec le zonage d'assainissement existant, il est nécessaire de réaliser des travaux

d'extension de réseau d'eaux usées sur les secteurs suivants :

- Commune de Villers-le-Lac, extension du réseau d'eaux usées secteur Les Terres Rouges ;
- Commune de Les Fins, extension du réseau d'eaux usées Rue du Clair ;
- Commune de Grand'Combe Château, extension du réseau d'eaux usées Crêt de la Prise.

Pour finir, des travaux sont nécessaires sur les ouvrages d'assainissement (poste de refoulement et station d'épuration), afin de répondre à des normes réglementaires et de sécurité pour les agents d'exploitations :

- Commune de Le Bélieu, réhabilitation du poste de refoulement de la ZA du Bas de la Chaux le long de la route départementale n°461 ;

- Commune de Morteau, sécurisation du poste de refoulement de La Tanche situé vers l'Intermarché par le renouvellement des échelles et passerelles ;
- Commune de Morteau, sécurisation du poste de refoulement Les Orbes situé Rue des Moulinots par le renouvellement des échelles et passerelles ; Mise en conformité des 3 postes électriques HTA.

Le montant des travaux d'investissement pour l'année 2022 s'élève à 750 000 euros HT pour les eaux usées et 330 000 euros HT pour les eaux pluviales.

En parallèle des travaux d'investissement présentés ci-dessus, des travaux sont réalisés au quotidien pour le bon fonctionnement du service assainissement (mise à niveau de tampon de voirie, reprise de branchement d'eaux usées, curage des réseaux, entretien des ouvrages, gestion des boues des stations d'épuration, ...). ■



Entretien des sentiers

Dès la fin de la saison d'hiver, les employés et les saisonniers de la CCVM sont intervenus sur les sentiers du Val afin d'en améliorer l'accès, la sécurité et le balisage.



- **Circuit pédestre 34** vers la grotte de la canne Poucey à Grand'Combe Châteleu
- **Circuits pédestres 20 et 21** : sentier des Chaudières aux Gras
- **Circuit pédestre 27** : sentier du belvédère des Loquets aux Fins
- **Circuits pédestres 32 et 33** : sentier du parking du barrage du Chatelot au Pissoux
- **Circuit VTT 13** : à la Champagne Dessus aux Gras
- **Circuit pédestre 31** : sentier entre le Saut du Doubs et le barrage, au Pissoux
- **Circuit pédestre 22** : passerelle du Théverot aux Gras ■

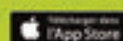


Vous aussi, aidez-nous à améliorer les sites de pratique des activités de pleine nature avec



SURICATE PARTOUT AVEC VOUS

Suricate est un logiciel libre, téléchargez-le gratuitement sur les plateformes d'application pour smartphone.

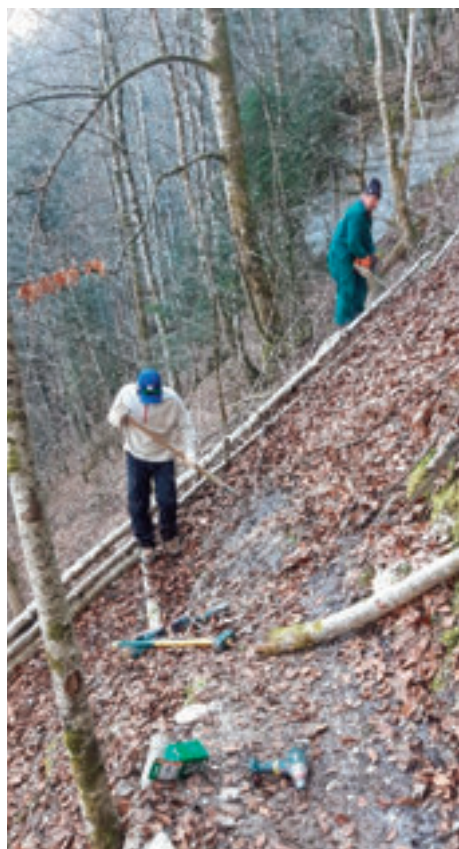


Soyez acteur de la qualité vos sites de pratiques ! Suricate permet de signaler les problèmes que vous rencontrez quand vous pratiquez des activités de pleine nature : rando, VTT, parapente, canyoning, escalade, spéléologie, canoé-Kayak ...

Une erreur de balisage, un panneau défectueux, un problème de pollution, un besoin de sécurisation, un conflit avec un propriétaire ou d'autres pratiquants... Remplissez le formulaire, localisez le problème et envoyez.

Votre signalement sera traité par le réseau Suricate animé par le Pôle ressources national des sports de nature du ministère chargé des sports :

<https://sentinelles.sportsdenature.fr/>



Des nouveaux passages VTT et pédestres

Dans le cadre du renouvellement et de l'amélioration des passages de clôtures sur les sentiers VTT et pédestres, la CCVM a décidé d'installer des nouveaux passages en métal qui seront plus faciles à franchir et plus durables dans le temps. Une quinzaine seront mis en place durant l'été en priorité sur les sentiers VTT du secteur. N'hésitez pas à nous faire vos retours et impressions sur :

sentiers@valdemorteau.fr

Point sur la mise en conformité des téléskis du Val de Morteau

La deuxième phase de travaux et de mise en conformité des téléskis du Val de Morteau a commencé au mois d'avril. Une importante opération de maintenance générale a été réalisée avec Montagne Evolution, entreprise spécialisée. Puis c'est l'enfouissement des systèmes de sécurité et électriques pour les téléskis

du Pralot et du fil neige au Meix Musy qui a été réalisé. Un lâcher intermédiaire va être créé sur la piste de la Bonade à Grand'Combe Châteleu. Cet automne la mise à jour des systèmes électriques du téléski du Pralot sera effectuée afin que celui-ci soit complètement opérationnel pour l'hiver prochain. ■



Aménagement Aires de Bivouac



- Aires de pique-nique, espaces de convivialité, pour partager un moment convivial en toutes saisons.
- Aires de bivouac, espace de repos couvert et toilettes sèches, permettant de concilier bivouac et protection des sites naturels
- cabanes permettant d'accueillir pour une nuit des randonneurs éloignés de tout autre hébergement.

Les offres d'hébergements touristiques en secteur de montagne ne sont pas toujours adaptées ou suffisantes pour répondre à la demande. Aussi, les associations Grandes Traversées du Jura (GTJ) et Espace Nordique Jurassien (ENJ) ont lancé auprès des collectivités comme des acteurs privés un appel à manifestation d'intérêt pour la création et le déploiement de structures originales de convivialité et d'accueil de bivouac.

La CCVM a répondu à cet appel à projet et a été retenue pour la création d'un espace de convivialité et d'une aire de bivouac sur le site des Seignes sur la communes de Les Gras, site idéalement placé au croisement de plusieurs voies d'itinérances pédestres ou vélo, été comme hiver : GR 5, GTJ pédestre, variante de la GTJ VTT, sentier pédestre n° 21 du mont Châteleu, chemin des Bornes, piste de ski de fonds, ...

Ce projet bénéficiera d'une aide à la conception par l'école d'architecture de Lyon et d'une aide à la réalisation par les écoles du bois du Jura. Il sera aussi subventionné dans le cadre du Plan Avenir Montagne – Massif du Jura. ■



LA LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE EN QUELQUES MOTS

La loi Climat et résilience adoptée le 20 juillet 2021 vise à accélérer la transition écologique de la société et de l'économie françaises, et recouvre 5 thématiques : consommer, produire et travailler, se déplacer, se loger, se nourrir.

Ce texte doit notamment permettre la mise en œuvre du plan France Relance, qui mobilise 30 milliards d'euros.

Cette loi engage l'État à respecter l'objectif fixé en avril 2021 par l'Union Européenne de diminuer d'au moins 55% les émissions de

gaz à effet de serre d'ici à 2030, par rapport à 1990.

Certaines dispositions sont entrées en vigueur dès la promulgation de la loi en août 2021, telles que l'éducation

à l'environnement dans tous les établissements scolaires, le pouvoir octroyé au maire d'encadrer les écrans publicitaires dans les vitrines, ou encore la fin des centres commerciaux construits sur des territoires naturels ou agricoles.

D'autres mesures s'appliqueront à l'avenir, comme la division par deux du rythme de la bétonisation d'ici 2030, l'obligation pour les grandes surfaces de plus de 400 mètres carrés de consacrer 20% de leur surface de vente au

Focale sur l'objectif Zéro Artificialisation Nette

Trois projets de décret d'application, initialement soumis à consultation jusqu'au 25 mars dernier, concernent l'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN) des sols d'ici à 2050.

● Artificiel ou pas ?

Le premier décret définit la nomenclature de l'artificialisation des sols en vue de la fixation et du suivi des objectifs dans les documents de planification et les documents d'urbanisme. Sont considérées comme artificialisées toutes les surfaces imperméabilisées en raison du bâti ou en raison d'un revêtement, celles qui sont perméables et constituées de matériaux minéraux ou non minéraux, et celles couvertes par une végétation non ligneuse à usage résidentiel, d'infrastructures, de transport ou de logistique. Les surfaces dites non artificialisées correspondent aux surfaces naturelles nues (tout matériau minéral y compris les surfaces d'activités extractives de matériaux en exploitation) ou couvertes en permanence d'eau, de neige ou de glace, ainsi que les surfaces agricoles, sylvicoles ou aquacoles.

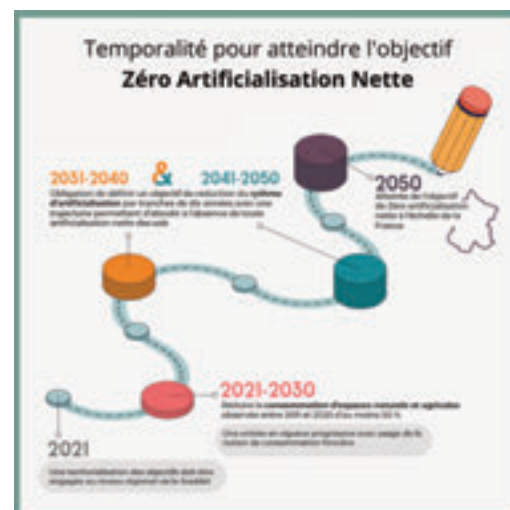
Cette définition de l'artificialisation sera applicable à compter de 2031. Pendant la période transitoire, sur la tranche décennale de 2021 à 2031,

les calculs au sein des documents de planification régionale et des documents d'urbanisme locaux se baseront en effet sur la notion de « consommation d'espaces ».

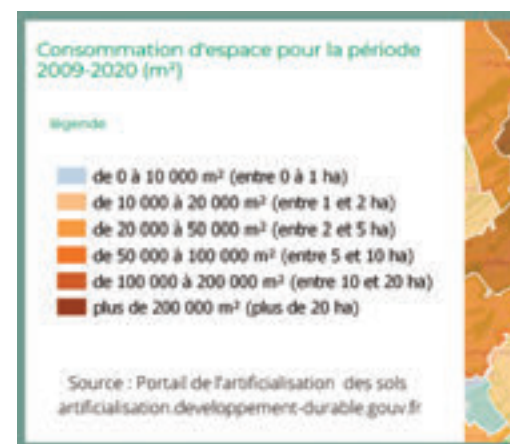
● Territorialisation des objectifs

Le deuxième projet de décret définit et décline les objectifs des Schémas Régionaux d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), en matière de gestion économe de l'espace et de lutte contre l'artificialisation des sols. Seront pris en compte les besoins de revitalisation et de désenclavement, les dynamiques démographique et économique prévisibles, les gisements fonciers déjà artificialisés, les enjeux de biodiversité et les efforts déjà réalisés localement.

Pour les SRADDET, la loi Climat et résilience précise que l'objectif par tranche de dix ans doit être décliné territorialement et que, pour la première tranche de dix années, l'objectif ne pourra dépasser la moitié de la consommation observée sur la dernière



période de dix ans avant la loi. De plus, la prise en compte de l'emprise des grands projets (Canal Seine Nord, LGV...) ou infrastructures de l'État dans le calcul de l'artificialisation sera « lissée » au niveau régional, et non plus décomptée au niveau des Scot.



vrac d'ici 2030, ou bien l'interdiction de la mise en locations des logements classés E, dès 2034.

En outre, le texte durcit les sanctions pénales en cas d'atteinte à l'environnement, particulièrement lorsqu'elle est intentionnelle et qu'elle a des effets graves et durables. Il crée ainsi un délit de mise en danger de l'environnement, un délit de pollution des milieux et un délit d'écocide pour les cas les plus graves.

Le Haut Conseil pour le climat évaluera chaque année la mise en œuvre des mesures prévues, en appui de la Cour des comptes, et tous les trois ans, l'action des collectivités locales en matière de réduction des gaz à effet de serre et d'adaptation au changement climatique. ■

● Rapport local de suivi de l'artificialisation

Le dernier de ces projets traite de la mise en place d'un rapport de suivi local de l'artificialisation des sols qui doit être présenté tous les trois ans par le maire ou la présidence de l'EPCI du territoire couvert par un document d'urbanisme.

Dans ce rapport triennal dont l'élaboration est obligatoire, un socle minimal de données est fixé : la consommation d'Espaces naturels, agricoles ou forestiers ; le solde entre les surfaces artificialisées et non artificialisées ; et l'évaluation du respect des objectifs de réduction fixés dans les documents d'urbanisme.

Ces projets de décret suscitent de nombreuses discussions et leur publication au Journal officiel est attendue prochainement. ■



Plan Doux Horloger



Depuis un an, le Pays Horloger devenu Parc Naturel Régional du Doubs Horloger a travaillé avec les communautés de communes de son territoire pour structurer les réflexions sur les mobilités douces. Une étude est en cours pour élaborer le schéma directeur des mobilités douces du territoire, appelé Plan Doux Horloger.

Les objectifs spécifiques du schéma directeur sont d'identifier des itinéraires cyclables et piétons pour les déplacements du quotidien.

Il s'agit de favoriser les pratiques des modes doux en travaillant dans un premier temps sur les infrastructures, mais également sur la signalétique, le jalonnement, la sécurité, les services puis la définition d'une stratégie de communication et la sen-

sibilisation.

Cette étude contient aussi un volet plus spécifique relatif à Morteau en tant que bourg-centre afin de développer les mobilités actives sur le territoire de la Communauté de Communes du Val de Morteau. ■



Des Plans Locaux d'Urbanisme en évolution

Compétente depuis le 1^{er} juillet 2021 en matière d'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), la CCVM a arrêté courant juin les projets de modifications simplifiées des PLU de Montlebon et de Villers-le-Lac, concernant principalement des modifications d'emplacements réservés et de corrections dans les écritures

des règlements.

Elle poursuit en parallèle la rédaction du PLU de la commune de Les Gras, qui devrait pourvoir être arrêté d'ici la fin de l'année.

Tous les documents correspondants sont ou seront consultables sur le site internet de la CCVM ainsi que dans les communes concernées et au secrétariat général de la CCVM. ■

Agenda

Du 3^{ème} trimestre 2022

JUIN

DU 17 AU 19 JUIN

■ **FOIRE EXPO**

Morteau

MARDI 21 JUIN

■ **FÊTE DE LA MUSIQUE**

SAMEDI 25 JUIN

■ **BRADERIE**

Morteau

DIMANCHE 26 JUIN

■ **TOURNOI ESTIVAL**

Morteau

LUNDI 27 JUIN

■ **COURS DE FITNESS**

par Liberté Fitness

Gratuit - 18h30, Parvis de l'Escale Morteau

JUILLET

SAMEDI 2 JUILLET

■ **DÉFILÉ DES CONSCRITS**

Rues de Morteau

■ **FÊTE DE LA PÊCHE**

organisée par la Gaule Mortuacienne

à partir de 10h à l'Étang de la tanche,
route du pré des Combes - Les Fins

■ **AUDITIONS ECOLES
DE MUSIQUE
DU VAL DE MORTEAU**

Salle des fêtes - Villers-le-Lac

DU 2 JUILLET AU 28 AOÛT

■ **EXPOSITION DE PEINTURE
DE CATHERINE JORROT
ET ANNE M. PARIS**

Entrée libre tous les jours sauf le mardi
de 10h à 12h et de 14h à 18h
Château Pertusier - Morteau

DIMANCHE 3 JUILLET

■ **PRIX CYCLISTE DE LA VILLE**

Morteau

LUNDI 4 JUILLET

■ **COURS DE FITNESS**

par Liberté Fitness

Gratuit - 18h30, Parvis de l'Escale Morteau

JEUDI 7 JUILLET

■ **Conférence "Les limites :
QUELLES LIMITES
DOIT-ON POSER AUX ENFANTS"**

animée par Valérie Lonchamp,
(Psychothérapeute, Praticienne en
thérapie familiale) Organisé
par le Relais petite enfance

20h - Gratuit - Salle des Fêtes - Morteau

DU 8 AU 17 JUILLET

■ **FÊTE FORAINE**

Morteau

SAMEDI 9 JUILLET

■ **CONCERT
AUTOUR DE L'ORGUE**

Entrée 10 € et gratuit pour les étudiants et
scolaires - à 20h, à l'Église - Morteau

■ **SOIRÉE GUINGUETTE**

du Comité des Fêtes

dès 18h musique et restauration sur place
Place de l'Hôtel de Ville - Morteau

DU 9 AU 17 JUILLET

■ **SON & LUMIÈRES**

«Femmes du XX^{ème} siècle,
la métamorphose, Merci Simone ”

(si le temps le permet) - Montlebon

DIMANCHE 10 JUILLET

■ **FÊTE VILLAGEOISE**

Les Combes

■ **SPECTACLE DE
DANSE ET CLOWN
« Y'A DES ÉTOILES
SOUS MES PIEDS »**

Cie Odradek et Rouge Fraise

Gratuit à partir de 3 ans
Spectacle annulé en cas de pluie
à 16h au bâtiment des 4 saisons
à Gardot Montlebon

Concert
Pop/rock :
Ornella
Tempesta
le vendredi
19 août
sur le parking
du Meix Musy
à Montlebon .





LUNDI 11 JUILLET

■ COURS DE FITNESS

par Liberté Fitness

Gratuit - 18h30

Parvis de l'Escale Morteau

MERCREDI 13 JUILLET

■ RETRAITE AUX FLAMBEAUX

Grand'Combe Châteleur

■ DÉFILÉ

Morteau

JEUDI 14 JUILLET

■ FEU D'ARTIFICE

Morteau

VENDREDI 15 JUILLET

■ FEU D'ARTIFICE

Villers-le-Lac

LUNDI 18 JUILLET

■ COURS DE FITNESS

par Liberté Fitness

Gratuit - 18h30,

Parvis de l'Escale Morteau

MERCREDI 22 JUILLET

■ CONCERT ELECTRO/FOLK ALEXI PREVITALI

Parking du bâtiment des 4 saisons à Gardot

Gratuit - Montlebon

VENDREDI 24 JUILLET

■ CONCERT DES PETITS CHANTEURS DE ST LOUIS DE PARIS

à 20h à l'église - Morteau

VENDREDI 31 JUILLET

■ "CONTES AUTOUR DES ARBRES" DE ET PAR MAPIE CABURET

Cie A la lueur des contes

11h et 16h au bâtiment des 4 saisons à Gardot,

à partir de 5 ans, gratuit - Montlebon

AOÛT

DU 1^{ER} AU 28 AOÛT

■ EXPOSITION DE PEINTURE DE CATHERINE JORROT ET ANNE M. PARIS

Entrée libre tous les jours sauf le mardi

de 10h à 12h et de 14h à 18h

Château Pertusier - Morteau

VENDREDI 5 AOÛT

■ CONCERT DE L'ENSEMBLE GALITZINE

19h, gratuit, Salle de musique - Les Fins

SAMEDI 6 AOÛT

■ SOIRÉE LATINO

Place de l'Hôtel de Ville - Morteau



Attention, cette liste n'est pas exhaustive et ne reprend que quelques-unes des manifestations qui ont lieu dans les huit communes de la CCVM.
N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre mairie, sur les sites internet et les réseaux sociaux.

DIMANCHE 7 AOÛT

■ CONCERT DE L'ENSEMBLE GALITZINE

16h, gratuit, au bâtiment 4 saisons
à Gardot - Montlebon

MARDI 9 AOÛT

■ CONCERT DE L'ENSEMBLE GALITZINE

19h, gratuit, Salle des fêtes - Villers le lac

■ CINÉMA EN PLEIN AIR ALADDIN (2019)

4€ pour les plus de 16 ans,
gratuit jusqu'à 15 ans inclus
Stade - Morteau



■ VENDREDI 12 AOÛT

■ AUDITION DES ÉLÈVES DE L'ENSEMBLE GALITZINE

14h à 18h, gratuit, à l'Escale - Morteau

MARDI 16 AOÛT

■ CINÉMA EN PLEIN AIR BOHEMIAN RHAPSODY

4€ pour les plus de 16 ans
Gratuit jusqu'à 15 ans inclus - Stade - Morteau



■ VENDREDI 19 AOÛT

■ CONCERT POP/ROCK : ORNELLA TEMPESTA

sur le parking du Meix Musy - Montlebon

SAMEDI 20 AOÛT

■ VISION D'ARTISTES

Morteau

■ MARCHÉ NOCTURNE

de 17h à 22h
Place de l'Hôtel de Ville - Morteau

DIMANCHE 21 AOÛT

■ FÊTE DES COUENNEAUX

Place de l'Hôtel de Ville - Morteau

■ FÊTE AUTOUR DU MUSÉE

Grand'Combe Châteleu

LUNDI 22 AOÛT

■ COURS DE FITNESS

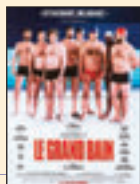
par Liberté Fitness

Gratuit - 18h30, Parvis de l'Escale Morteau

MARDI 23 AOÛT

■ CINÉMA EN PLEIN AIR LE GRAND BAIN

4€ pour les plus de 16 ans
Gratuit - 15 ans inclus - Stade - Morteau



SAMEDI 27 AOÛT

■ ANIMATION ENFANTS : PÊCHE AU LEURRE

organisée par la Gaule Mortuacienne

Durée 4h - RDV au 14 Grande rue - Morteau

DIMANCHE 28 AOÛT

■ FÊTE DE DERRIÈRE-LE-MONT

Montlebon

LUNDI 29 AOÛT

■ COURS DE FITNESS

par Liberté Fitness

Gratuit - 18h30, Parvis de l'Escale Morteau

MARDI 30 AOÛT

■ CINÉMA EN PLEIN AIR LES ANIMAUX FANTASTIQUES

4€ pour les plus de 16 ans
Gratuit - 15 ans inclus - Stade - Morteau



SEPTEMBRE

SAMEDI 3 SEPTEMBRE

■ ASSOCIATIONS EN FÊTE

Morteau

■ BAL DES POMPIERS

Villers-le-Lac

DIMANCHE 4 SEPTEMBRE

■ TOUR DU DOUBS

Morteau



■ OPEN COUNTRY FISHING : CONCOURS DE LA PÊCHE AU LEURRE

organisée par la Gaule Mortuacienne

Toute la journée - Morteau

■ RANDO PÉDESTRE ET VTT

Trois parcours pédestres : 10, 17, 23 km,
Deux parcours VTT : 25 km et 40 km

De 8h à 14h -
Départ de la salle polyvalente - Les Fins

SAMEDI 10 SEPTEMBRE

■ SOIRÉE DES COMMERÇANTS

Morteau

DU 10 AU 30 SEPTEMBRE

■ EXPOSITION HUILES ET PHOTOGRAPHIES

de Jean Chapuis

Entrée libre, tous les jours
Château Pertusier - Morteau

LES 17 ET 18 SEPTEMBRE

■ JOURNÉES DU PATRIMOINE

Visite pédestre

Morteau

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE

■ LOTO DES POMPIERS

À la salle des fêtes - Villers-le-Lac

■ FÊTE DES FONTENOTTES

Montlebon

MERCREDI 28 SEPTEMBRE

■ BIATHLON LE TARDAY

Grand'Combe Châteleu



LA PAROLE À NOS COMMUNES

Les Fins

L'EPAGE (Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau)

Haut-Doubs/Haute-Loue au chevet du ruisseau de la Tanche et du Marais



Le ruisseau « la Tanche » prend sa source sur la commune de Les Fins, bien en amont du Moulin des Combes, et coule sur 4,5 km avant de rejoindre la rivière « le Doubs » après avoir traversé le marais de la Tanche qui se partage entre les 2 communes : Les Fins et Morteau.

L'EPAGE (Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) a diligenté une étude afin de connaître « l'état de santé » du ruisseau et du marais. Cette mission a été confiée en 2020 à un bureau d'étude spécialiste de l'expertise des milieux aquatiques.



LE BUT :

- viser au diagnostic hydromorphologique et à la définition des travaux de restauration du ruisseau de la Tanche ;
- identifier les dysfonctionnements aussi bien physiques que chimiques ;
- proposer des scénarii de restauration.

Différents facteurs de dégradation ont été identifiés. Il apparaît que l'intervention de l'homme, pour différentes raisons, a porté atteinte au bon état écologique, morphologique et chimique du cours d'eau.



La prise de conscience de la nécessité de sauvegarder la ressource « EAU » pousse à une réflexion inéluctable :

- préserver la qualité de l'eau ;
- restaurer la morphologie du cours d'eau ;
- reconstituer la ressource en eau.

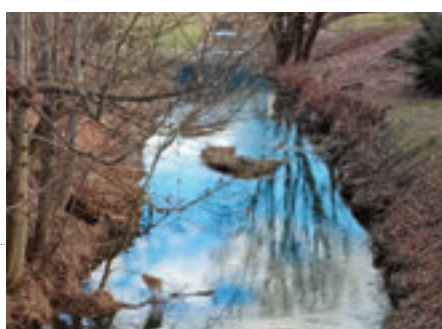
La réalisation de travaux de restauration/réhabilitation du cours d'eau subissant encore des pollutions et/ou des contaminations sera bénéfique mais ne permettra sans doute pas d'atteindre tous les gains écologiques escomptés. La restauration vise à passer de l'état actuel dégradé à un état projeté reconstituant pleinement l'ensemble des fonctionnalités d'un cours d'eau en bon état. Dans le cas de la Tanche, il est projeté de combler le lit rectiligne et de créer un lit guide sous-dimensionné et méandriforme dans le fond de vallée ou, s'il en existe des traces historiques, en lieu et place des anciens méandres.

La réhabilitation vise à passer de l'état actuel dégradé à un état projeté rassemblant seulement une partie des fonctions d'un cours d'eau en bon état : diversification des habitats piscicoles, gestion localisée du risque inondations. Cette solution est préconisée lorsque la restauration n'est pas envisageable. ■

L'EAU est la VIE !



Crédit photo : Alain BAILLY



Les Gras

Le compost en fête aux Gras

En ce début d'année la commune a collaboré avec Préval, en tant que commune pilote pour la CCVM, sur un projet de mobilisation autour du compostage. Un composteur collectif accessible sur inscription à tous les habitants du village a ainsi été installé à proximité des ateliers municipaux début mai. L'école et le périscolaire, accompagnés par les équipes de Préval, ont mis en place plusieurs activités afin de sensibiliser les enfants à la pratique du compostage : installation d'un composteur et de jardins potagers au périscolaire, interventions de Préval dans les classes, production de livres, d'affiches et de quiz autour du thème. Afin de



compléter leur formation, les élèves de CM1 et CM2 sont allés visiter le centre de tri Préval à Pontarlier courant Juin.

Le Samedi 7 Mai a eu lieu l'inauguration du composteur collectif et la Fête du Compost à l'école au cours de laquelle les enfants se sont vu remettre des diplômes de Maîtres Composteurs Juniors et ont pu présenter à leurs familles tous les travaux effectués en classe autour du thème et les sensibiliser à leur tour à cette pratique. ■



Morteau

La Ville de Morteau lance Imagina, l'application des lieux connectés

Destinée tant aux visiteurs qu'aux habitants, l'application Imagina est intuitive, interactive et évolutive. Son téléchargement et son utilisation sont gratuits. Elle vous permet d'accéder en un clic à l'agenda des manifestations, à l'actualité de la Ville, aux démarches en ligne, au plan interactif, à la culture et aux loisirs, aux informations sur les transports, à un lien vers l'application de signalement de dysfonctionnement ou d'incivilité Impli'cité... Dans un deuxième temps, les lieux remarquables et d'intérêt de la

Ville seront indiqués et par un système de balises bluetooth installées sur les bâtiments, votre smartphone se déclenchera à l'approche de ces lieux pour vous en révéler tous les secrets. De quoi (re)découvrir la ville grâce aux circuits qui seront proposés.

Enfin, l'application nous permettra de réaliser des sondages auxquels vous pourrez répondre et elle vous donne également la possibilité de nous poser des questions à tout moment.

Alors n'hésitez plus et téléchargez Imagina, choisissez « rejoindre » et tapez « Morteau ». ■



Villers-le-Lac

Une cérémonie officielle de remise de médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif

Jeudi 14 avril 2022, avait lieu à la salle des fêtes de Villers-le-Lac une cérémonie officielle de remise de médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

Philippe SURDOL, Roland VERY et Denis EMEL ont reçu des mains de Madame la Députée Annie GENEVARD la médaille d'argent (Philippe et Roland) et d'or pour Denis. Tous trois ont un parcours impressionnant au service des autres dans des sports différents. Ils ont formé, arbitré, encadré, donné de leur temps sans compter. La Ville de Villers-le-Lac les remercie vivement et les félicite pour ces distinctions méritées et leur engagement associatif sans faille. ■



NUMÉROS UTILES

NUMÉROS D'URGENCE

- SAMU15
- POMPIERS18
- GENDARMERIE17
- URGENCE SANS ABRI.....115
- MEDECINS DE GARDE.....39 66
- URGENCES DENTAIRES39 66
(dimanches et jours fériés de 9h à 12h)

TAXIS

- TAXI JULIEN (VILLERS LE LAC)
Tél. 07 82 39 64 04
- AU-DOUBS TAXI (LES FINS)
Tél. 06 09 87 59 99
- AMBULANCES TAXIS VUILLEMIN
(GRAND'COMBE-CHÂTELEU)
Tél. 03 81 68 82 48

SERVICES

• COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE MORTEAU

2 Place de l'Hôtel de Ville

*Du lundi au vendredi de
8h30 à 12h et de 14h à 18h*

Tél. 03.81.68.56.56

www.cc-valdemorteau.fr

• ESPACE FRANCE SERVICES (CNI, PASSEPORTS, CPAM, CAF...)

4 place de la Halle

- Lundi, mardi, mercredi :

9h à 12h et 14h à 18h

- Jeudi : 10h à 12h et 14h à 18h

- Vendredi : 9h à 17h sans interruption

Tél. 03.81.68.56.96

Mail : franceservices@morteau.org

MAIRIES DU VAL DE MORTEAU

• MORTEAU (25500)

2, pl. de l'Hôtel de Ville,

Tél. 03 81 68 56 56

• VILLERS-LE-LAC (25130)

1, rue Pasteur,

Tél. 03 81 68 03 77

• LES FINS (25500)

Place du 8 mai,

Tél. 03 81 67 08 39

• MONTLEBON (25500)

1, place des Minimes,

Tél. 03 81 67 01 85

• GRAND'COMBE-CHÂTELEU (25570) 7, Rossigniers,

Tél. 03 81 68 80 21

• LES GRAS (25790)

2, place de la Libération,

Tél. 03 81 68 80 23

• LES COMBES (25500)

1, place de la Mairie,

Tél. 03 81 67 13 72

LE BÉLIEU (25500)

1, place Théodore Cuenot,

Tél. 03 81 67 25 23

DÉCHÈTERIE

Le Bas de la Chaux - 8 rue des Raichottes - 25500 LES FINS

Tél. Tél. 03.81.67.22.48

TRANSPORT À LA DEMANDE

Un service de transport à la demande est à la disposition des habitants du Val de Morteau auprès de « Taxi Julien » (voir coordonnées rubrique « Taxis »). Il fonctionne les mardis et jeudis, à l'intérieur du périmètre de la Communauté de Communes du Val de Morteau, et la course revient à 2 €. Les réservations se font au plus tard la veille avant 18h.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VAL DE MORTEAU

*Pour la
belle saison,
quoi de plus doux
que l'air
de chez nous ?*

Rédaction : Services de la
CCVM et communes membres
N°ISSN : 2824-480X

Crédit photos : Communes
membres et Jacques Vuillemez.

Conception / réalisation :
Publipresse - Morteau



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VAL DE MORTEAU

Communauté de Communes
du Val de Morteau :
Hôtel de ville
BP 53095 -
25503 MORTEAU Cedex
Tél.: 03 81 68 56 56
www.cc-valdemorteau.fr

